

Requalification cœur de Village Cadenet

Réunion ALEP du 20/04/2018

Cette réunion avait pour objet un retour d'expérience du Cabinet ALEP sur la démarche de concertation réalisée à l'occasion du projet de requalification du cœur de village de Cadenet.

ALEP est un important cabinet d'architecte-paysagiste qui a assuré l'Assistance à Maître d'Ouvrage et la programmation du projet (réaménagement de la place du Tambour d'Arcole, de la rue Victor Hugo et de la place du 14 juillet. (voir [site ALEP](#))

Participants

- Philippe Deliau (ALEP)
- Anne Van den Steen, Thierry Platon (LPAC)

Retour d'expérience

Réflexion préalable

Une réflexion préalable a été menée avec les élus, le CAUE, le parc du Luberon et quelques associations. Elle avait pour but :

- de définir précisément le **périmètre d'intervention** afin que l'espace à requalifier soit précisément borné. Ce périmètre d'intervention s'inscrit dans un **périmètre de réflexion** plus large qui prend en compte les enjeux de flux et d'accès (parkings, accès, déplacements...)
- de **préciser la stratégie** : C'est quoi Cadenet (ou Mallemort) en 2050 ? : fonctionnalités du cœur de ville, points d'attractivité, enjeux économiques
- d'assurer de la cohérence entre le périmètre d'intervention choisi et la **capacité budgétaire** de la commune (en prenant en compte les aides et de subventions). Si on annonce un grand projet, il faut être sûr de pouvoir le financer. *Il n'y a rien de pire en concertation que de dire « on fera peut-être, si on peut... »*

- D'évaluer les **gains du projet** (fonctionnalités urbaines/valorisation économique) afin d'en démontrer l'intérêt dans le cadre de la recherche de subvention (*dans ce cadre, les aspects « convivialité / vivre ensemble », souvent mis en avant par les habitants, sont plus secondaires car très subjectifs*)

Concertation

Le cabinet ALEP a été à l'initiative de la démarche de concertation. Celle-ci a été lancée mi-décembre 2014.

Le périmètre d'intervention étant préalablement défini en cohérence avec les capacités budgétaires de la commune (place du tambour, rue V. Hugo, place du 14 juillet), la démarche de concertation a eu pour but d'arriver à un diagnostic commun.

- Qu'est-ce qui « marche » et qu'il convient de conserver
- Qu'est-ce qui ne marche pas et qu'il convient d'améliorer

ALEP étant capable d'animer la concertation, il n'a pas été fait appel à un cabinet spécialisé

Plutôt que la méthode des ateliers thématiques, c'est la méthode des « diagnostics en marchant » (plus rapide) qui a été utilisée pour définir attentes et préoccupations collectives (début 2015 : visite des lieux avec des groupes mêlant habitants, commerçants, élus). Cette étape de diagnostic a donné lieu à une séance de restitution et de dialogue avec les habitants.

Après le choix du maître d'œuvre, une exposition participative a été organisée. Les habitants ont pu échanger avec le maître d'œuvre et faire part de leurs remarques par écrit (cahier de remarques + post-it sur les plans du projet)

Le principal point d'achoppement a concerné la problématique commerces/parking. Certains commerçants voulaient absolument conserver les places de stationnement sur la place devant leurs magasins. L'opposition s'est bien entendu efforcée d'envenimer le débat.

Remarque importante : *dans un tel contexte il faut absolument avoir deux ou trois commerçants favorables au projet (ce qui était le cas), sinon celui-ci ne peut aboutir.*

Un compromis a cependant pu être trouvé entre ceux qui voulaient complètement éradiquer les voitures et ceux qui voulaient les conserver

Au final les habitants ont été ravis de participer à l'élaboration de ce projet et se sont demandés pourquoi cela ne s'était jamais fait auparavant...

Comités de pilotage

Dans un premier temps, les phases de réflexion initiale et de concertation ont été suivies par un premier comité de pilotage réunissant élus, AMO, CAUE et deux ou trois associations.

Dans un second temps, les phases d'appel d'offre puis de réalisation ont été suivies par un comité de pilotage réunissant des élus, le directeur des services technique et le chef de la police municipale.

Calendrier

- Décembre 2014 lancement concertation/diagnostic (réunion publique +déambulations urbaines)
- fin mars 2015, restitution du diagnostic en réunion publique
- mi-juin 2015, réunion publique sur les orientations d'aménagement et la programmation
- septembre 2015, prise en compte des remarques et lancement du concours de maîtrise d'œuvre
- décembre 2015 : présélection de 3 finalistes (sur 34 dossiers)
- avril 2016 : choix du lauréat : [Agence APS](#)
- Juin 2016 : Exposition publique du projet lauréat et des deux autres finalistes ainsi que du travail réalisé par les enfants des écoles. Recueil des remarques des habitants sur le projet lauréat
- Mi 2016- fin 2017 : Instruction des demandes de subvention, réalisation des études et consultations des entreprises
- Début des travaux janvier 2018
- Achèvement prévu fin 2018

Budget

Le budget total est de l'ordre de 1.5 M€ (ce qui parait très raisonnable compte tenu de l'ampleur des travaux)